



Procès-verbal de la Phase de Recevabilité Administrative (Phase 1)

L'an deux mille dix-huit et le lundi 15 octobre s'est réuni dans les locaux de l'Ecole Supérieure Polytechnique le Jury du concours de recrutement de trente huit (38) enseignants chercheurs et enseignants technologues au profit de l'Académie Navale (AN) et de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP).

Etaient présents :

Président :
• Eric MARCON, Conseiller du MESRS

Membres :
• M. Brahim MESSOUD, Chargé de Mission, représentant le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration
• Pr. Ahmedou HAOUBA, représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
• Pr. Mohamed Aly LOULY, représentant de l'Ecole Supérieure Polytechnique
• Pr. Mohamed LEMINE AHMED BEDDIH, représentant de l'Académie Navale

Le Jury,

Après consultation du contenu du dossier afin de vérifier si le candidat respecte les conditions d'admissibilité au concours ;
Après consultation du dossier afin de vérifier que celui-ci contient l'ensemble des documents et attestations exigés ;
Après étude en séance plénière des candidatures aux postes de maître assistant et de technologues ;

et après délibérations ;

arrête, ci-dessous, la liste définitive des candidats dont les dossiers sont jugés irrecevables, par établissement et par poste.



E. MARCON
Prés.

H. A. LOULY

M. Brahim MESSOUD
Pr. Ahmedou HAOUBA
Pr. Mohamed Aly LOULY

BEDDIH
AHMED

